

16.419 Initiative parlementaire. Dispositifs médicaux figurant sur la liste des moyens et appareils. Instaurer la concurrence sur les prix

Monsieur le président,

La procédure de consultation du 13 septembre 2019 sur l'objet cité en titre nous est bien parvenue et nous vous en remercions.

Nous partageons les avis du Conseil fédéral et de la minorité de la commission figurant dans le rapport explicatif. En outre, tout comme le Conseil fédéral et la minorité de ladite commission, nous estimons qu'il est judicieux d'attendre les résultats de la révision de la LiMA qui est en cours depuis 2015.

Nous partageons également l'avis de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) qui émet de sérieux doutes quant à la faisabilité du projet et craint une augmentation de la charge administrative et financière pour les assureurs, les assurés et les cantons.

En conséquence, nous ne soutenons pas le projet soumis à consultation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'expression de notre haute considération.

Neuchâtel, le 2 décembre 2019

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
A. RIBAUX

La chancelière,
S. DESPLAND